**CAMP DE JOUR DE LA VILLE / MUNICIPALITÉ XYZ**

**POLITIQUE DE SÉCURITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS**

***PASSAGES SURLIGNÉS EN GRIS :*** Ces informations peuvent varier selon votre situation et vos pratiques.

Le camp de jour municipal met en œuvre une série de règles et procédures visant à assurer la sécurité dans les déplacements. Cette politique est communiquée à l’ensemble du personnel responsable de son application dans le cadre des activités requérant des déplacements.

**Rôles et responsabilités lors des déplacements**

**Personnel de direction et de coordination :** il est responsable de planifier la logistique des différents types de déplacements requis dans le cadre des activités du camp de jour municipal, tout comme de communiquer les règles et procédures de la présente politique au personnel d’animation et d’en assurer l’application.

**Personnel d’animation :** il est responsable du contrôle des présences et de l’encadrement des participants en toute sécurité et dans le plaisir, tout comme d’assurer le bon déroulement des déplacements qu’impliquent les activités du camp de jour municipal par l’application des règles et procédures de la présente politique.

**Règles de sécurité et procédures**

**Note :** Pour tout problème, changement ou retard relatif aux déplacements, l’animateur responsable doit immédiatement aviser la direction/coordination du camp de jour.

**À PIED**

Les participants

* marchent calmement en rang deux par deux sur le trottoir; en l’absence de trottoir, ils se déplacent sur le bord de la rue en sens contraire de la circulation.

L’animateur responsable

* se place toujours devant le groupe (chef de file) et marche à reculons pour exercer une supervision du groupe; il poste un deuxième animateur ou un aide-animateur derrière (serre-file);
* attend les retardataires afin de garder les participants regroupés.

**Procédure de traversée d’une rue**

Les participants

* traversent, calmement et sans courir, à une intersection où il y a un feu de circulation ou un arrêt (dans la mesure du possible).

L’animateur responsable

* se place de façon à arrêter la circulation à l’aide d’un panneau « arrêt-stop » ou à l’aide de son bras, jambes écartées;
* donne le signal au groupe de traverser la rue.

###### **AUTOBUS NOLISÉ (SCOLAIRE)**

**Procédure d’embarquement**

Les participants

* attendent en groupe à l’écart que l’autobus soit complètement immobilisé avant de s’approcher.

L’animateur responsable

* compte les participants à mesure qu’ils montent dans le véhicule et monte à bord seulement lorsque son groupe est à l’intérieur;
* lorsque tous les participants sont dans l’autobus, tous les animateurs comptent à nouveau pour vérifier si leur nombre est identique à celui du responsable; le départ s’effectue seulement lorsque les deux chiffres sont identiques.

**Pendant le transport**

Les participants

* demeurent assis, mains et tête à l’intérieur du véhicule, jusqu’à destination;
* repèrent les sorties de secours et n’obstruent pas l’allée et les sorties.

L’animateur responsable

* explique les règles de conduite dans l’autobus, préalablement validées avec le chauffeur;
* répartit les places des animateurs dans l’autobus (avant-milieu-arrière) de manière à assurer un bon encadrement.

**Procédure de débarquement**

Les participants

* + - à l’arrivée à destination, demeurent assis à l’intérieur jusqu’à ce que l’autobus soit complètement immobilisé.

L’animateur responsable

* + - au signal donné, fait descendre les participants groupe par groupe;
		- sort de l’autobus devant son groupe et compte les participants.
		- se réfère aux *Mesures en cas d’urgence* en cas de problème avec l’autobus.

**AUTOBUS – TRANSPORT EN COMMUN**

**Procédure d’embarquement**

Les participants

* sont limités par voyage à deux groupes totalisant 30 participants au maximum;
* arrivent à l’avance à l’arrêt d’autobus pour éviter d'avoir à courir;
* attendent l’autobus assis calmement sur le trottoir ou sur le gazon ou dans un endroit qui favorise au maximum la sécurité du groupe;
* laissent descendre les passagers avant de monter;
* se rappellent en groupe la procédure à suivre *si un participant est resté dans l’autobus après que le groupe est descendu* (voir Mesures en cas d’urgence).

L’animateur responsable

* monte dans l’autobus, se poste sur le bord de la porte avec vue sur l’intérieur de l’autobus et le trottoir, et compte les participants qui montent un à la fois sans se bousculer;
* acquitte les droits de passage et prend les correspondances pour chacun (au besoin), puis se dirige vers l’arrière avec le groupe.

**Pendant le transport**

Les participants

* demeurent assis avec leurs sacs sur les genoux (si possible) ou restent debout avec leurs sacs au dos en se maintenant à un poteau, mains et tête à l’intérieur du véhicule ;

L’animateur responsable

* donne l’exemple et garde le ton de voix des participants sous contrôle;
* avise le chauffeur de tout problème.

**Procédure de débarquement**

Les participants

* se préparent un arrêt avant de descendre;
* se lèvent lorsque l’autobus est complètement immobilisé.

L’animateur responsable

* sort le premier, se poste sur le bord de la porte avec vue sur l’intérieur de l’autobus et le trottoir, et compte les participants qui descendent un à la fois sans se bousculer;
* place immédiatement les participants en rang à l’écart de l’autobus;
* se réfère aux *Mesures en cas d’urgence* en cas d’oubli d’un participant dans l’autobus.

**MÉTRO**

**Accès (escaliers, guichets et tourniquets)**

Les participants

* descendent les escaliers du côté de la rampe  et évitent d’emprunter les escaliers mécaniques.

L’animateur responsable

* acquitte les droits de passage au guichet, passe de l’autre côté des tourniquets et fait passer les participants un à un;
* prend les correspondances pour chacun au distributeur (au besoin).

**Sur le quai**

Les participants

* ont pris bonne note qu’il est plus sécuritaire de manquer un métro que de courir pour en attraper un;
* se rappellent en groupe la procédure à suivre *si un participant* est rest*é* *dans le métro après que le groupe est descendu* (voir Mesures d’urgence).

L’animateur responsable

* à l’intérieur de la station, déplace les participants en rang serré, un par un, près du mur;
* conduit les participants au bout du quai pour utiliser les trois premiers wagons;
* assoit les participants sur le bord du mur en attendant le train.

 **Procédure d’embarquement**

Les participants

* se tiennent en deçà des pastilles ou de la ligne orange de sécurité jusqu’à ce que le train soit complètement immobilisé.

L’animateur responsable

* retient la porte du wagon et fait entrer calmement les participants;
* compte les participants à l’entrée et à la sortie de chaque rame de métro.

**Pendant le trajet**

Les participants

* demeurent assis dans le wagon avec leurs sacs sur les genoux (s’il n’y a pas de sièges libres, ils s’assoient par terre à bonne distance des portes); sinon, ils restent debout avec leurs sacs au dos en se maintenant à un poteau.

L’animateur responsable

* se place devant une porte et surveille les participants de façon qu’aucun ne puisse sortir.

**Procédure de débarquement**

Les participants

* se préparent un arrêt avant de descendre;
* demeurent assis ou immobiles jusqu’à ce que le train entre en station.

L’animateur reponsable

* retient la porte pour éviter qu’elle se referme et compte les participants, qui descendent un à la fois pour aller s’aligner de nouveau sur le bord du mur.
* se réfère aux *Mesures en cas d’urgence* en cas d’oubli d’un participant dans le métro ou en cas d’urgence.

**À VÉLO**

**Avant le départ**

Consignes concernant les participants et les vélos

* Un exercice préalable est pratiqué pour vérifier si tous sont aptes à faire la randonnée.
* Obligatoire en tout temps : port du casque, d’espadrilles, de bas, de culottes courtes et de vêtements voyants.
* En cas de pluie : éviter les ponchos et les imperméables longs.
* Chaque vélo doit être pourvu des réflecteurs suivants : un blanc à l’avant, un jaune dans la roue avant et sur chaque pédale, un rouge à l’arrière et un autre dans la roue arrière.

L’animateur responsable

* ajuste le casque de chaque participant;
* vérifier que tous les vélos sont en bonne condition avant le départ;
* enseigne les gestes pour les arrêts et les changements de direction.

**Pendant la randonnée**

Les participants

* respectent la signalisation et les autres dispositions du Code de la sécurité routière qui s’appliquent aux cyclistes;
* font obligatoirement les gestes requis pour les arrêts et les changements de direction;
* circulent sur le bord de la route, à droite, dans le même sens que la circulation ; un maximum de 15 cyclistes à la file est permis;
* utilisent, autant que possible, le réseau des voies cyclables;
* gardent une distance équivalant à un vélo (1 mètre) entre chaque participant et à plusieurs longueurs de vélo en pente descendante;
* en grand groupe : forment des sous-groupes de quatre à six cyclistes; les sous-groupes doivent être distancés pour permettre aux véhicules de les dépasser facilement;
* franchissent les passages à niveau à côté de leur vélo;
* ne circulent jamais avec un baladeur et ne transportent jamais de passager.

L’animateur responsable

* se place derrière le groupe (serre-file) pour exercer  la surveillance; un deuxième animateur ou un aide-animateur se poste devant (chef de file) ;
* s’assure que chaque sous-groupe ait toujours un animateur ou aide-animateur;
* lors d’un bris mécanique ou en cas de fatigue, fait arrêter le groupe en bordure de la route, à l’abri de la circulation, et se réfère aux mesures en cas de problème mécanique.

**Techniques d’encadrement**

**La Corde**: une corde (munie de poignées de chaque côté) empoignée par les participants.

**Le Train :** au signal, formation d’une colonne un derrière l’autre, chacun les mains posées sur les épaules (ou le sac) du participant devant lui.

**Le compagnonnage (ou système copain-copain) :** au signal (*copain-copain!*), formation d’une colonne deux par deux, chacun tenant par la main son partenaire attitré.

**La Chaîne humaine :** les participants se placent l’un à la suite de l’autre, se tenant par la main afin de former une chaîne humaine.

**La Cellule :** les participants forment un cercle en se tenant par la main (la membrane cellulaire) autour du l’animateur (le noyau de la cellule) qui dirige ensuite le groupe dans la direction désirée.

**Chansons :** lors des déplacements, il est préférable de choisir des chansons qui ne font pas crier les participants afin de respecter les règles de savoir-vivre.

**Référence :** *Cadre de référence pour la sécurité dans les sorties des camps de jour* (Ville de Montréal, 2005)